



Commune de BRIGNANCOURT

Compte rendu du conseil municipal du 8 novembre 2018

Séance ordinaire

Présidence Monsieur Sylvain Carlucci, Maire.

Conseillers présents:

Mmes Carolyn Béchet, Patricia Croizé, Odile Jude, Sandrine Lemaître.

Mrs Laurent Butteau, Michel Crespin, Alain Lachaise, Jean-Claude Rolland, Bernard Zeiger.

Secrétaire de séance : Mme Odile Jude

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du dernier conseil
- Bilan sur le « Clos Saint Hubert »
- Règlement Général de la protection des données
- Site internet de Brignancourt
- Point sur la rentrée des classes de septembre 2018 et projet de nouvelle classe
- Eglise
- Tavaux à « La Ferme »
- Laverie
- Aménagement de la Place des Tilleuls
- PLU et usine Raclot
- Avenir du terrain de sport
- Questions diverses

Début de la séance 20h30.

- **Approbation du compte rendu du dernier conseil**

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

- **Bilan sur le « Clos Saint Hubert »**

✓ Côté rue de la Jeunesse : les six terrains sont vendus.

✓ Côté rue Saint Hubert : deux terrains ont fait l'objet d'une promesse de vente. Les permis de construire étant refusés par M. Bellon, Architecte des Bâtiments de France, M. le Maire a mis en relation M. Bellon et le constructeur, « Les Demeures Traditionnelles » chargé des deux permis contestés. Après avoir justifié ses refus, M. Bellon a suggéré au constructeur LDT de gérer les 6 permis des terrains et il semble qu'il y ait accord sur cette démarche, M. le Maire accepte également cette proposition. Reste à renégocier à la baisse le prix des deux terrains perpendiculaires à la rue Saint Hubert (lots 2B et 4B) : pas d'acheteur et une exposition pour l'implantation des maisons moins intéressante que les autres terrains. Le prix initial est de 196€/m².

Après réflexion le Conseil propose des prix entre 188€/m² et 180€/m² et laisse M. le Maire gérer au mieux cette négociation avec LDT.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Remarque : des permis ont été accordés avec combles aménagés alors qu'il n'était pas autorisé d'aménager les combles.

Suivi des comptes du Clos Saint Hubert (voir document joint (1)).

Aménagements :

1. M. Bellon souhaite la construction d'un petit muret le long des propriétés rue Saint Hubert. Cet aménagement pourra être négocié avec LDT. Brignancourt mérite cet effort.
2. Aménagement de la sente : il est possible de commencer à aplanir le cheminement mais il y a un risque tant que la descente au bout de cette sente n'est pas aménagée. Par ailleurs le noyer doit être coupé, il y a de nombreuses grosses branches mortes et cet arbre présente un danger.

- **Règlement Général de la protection des données** :

Voir CR de la CCVC du 23/03/18

Le Conseil souhaite prendre connaissance du règlement avant de se prononcer (voir document joint (2)).

- **Site Internet de Brignancourt** :

Le site est en ligne depuis le 18 septembre 2018, son adresse :

<https://brignancourt.fr>.

Une convention a été signée entre l'Union des Maires du Val d'Oise et la mairie de Brignancourt pour une durée de 4 ans avec tacite reconduction afin de permettre aux administrateurs du site de la commune de l'utiliser à des fins d'informations. L'Union des Maires du Val d'Oise prend à sa charge la sécurisation, la sauvegarde et la maintenance du site.

Prix à la livraison : 700€ (création du site, amélioration durant un an et achat du nom de domaine)

Service de gestion et maintenance : 300€/an.

Un petit stage s'avère nécessaire afin que les administrateurs apprennent à bien se servir des outils informatiques du site.

- **Point sur la rentrée des classes de septembre 2018 et projet de nouvelle classe** :

La rentrée des classes

Pour l'école de Brignancourt la rentrée s'est très bien passée, l'école de Brignancourt est constituée d'une classe de 16 enfants en Grande Section maternelle et 7 enfants en CP.

Pour l'école de Santeuil, du fait de la création d'une nouvelle classe liée à l'augmentation des effectifs, il y a 93 enfants répartis en 4 classes. La salle de motricité a été supprimée pour installer cette 4^{ème} classe et il y a eu augmentation de personnel d'encadrement pour assurer cantine et garderie.

Projet de nouvelle classe : Une commission étudie la possibilité de construire un nouveau bâtiment pour accueillir une classe qui serait transférée de l'école de Santeuil afin de rompre l'isolement de la maîtresse de Brignancourt. C'est une demande de l'Inspecteur d'Académie, des parents d'élèves et des membres du RPI. Un Assistant Maître d'Ouvrage a présenté une étude

préliminaire. L'instruction du dossier se poursuit et la décision de construction d'un bâtiment scolaire sera soumise au Conseil sous réserve de l'obtention des subventions.

- **Eglise :**

Les travaux de réfection de la toiture devraient commencer avant la fin de l'année.

Montant estimé des travaux : 156 300 €

subventions	Direction Régionale des Affaires Culturelles	50% du montant des travaux HT
	Région	20% du montant des travaux HT
	Département (à venir)	20% du montant des travaux HT

Reste à la commune 15 629 € + TVA (qui sera remboursée à hauteur de 16,404% ultérieurement)

L'architecte M. Pierre Weller a fait appel à la concurrence pour les divers corps de métier intervenant sur ce chantier.

- **Tavaux à « La Ferme » :**

La passerelle : un appel d'offre a été lancé et la meilleure offre a été retenue avec l'entreprise « Les Artisans de la Façade ». Le montant des travaux s'élève à 23 000 € HT. Les travaux commenceront au printemps 2019.

Les chaudières : La dernière chaudière vient d'être changée, coût 5 700 €. Les nouvelles chaudières sont de très bonne qualité, auront un meilleur rendement et une plus grande durée de vie.

Logement de M. Akbar : ce logement a été complètement refait car laissé dans un état déplorable. Il a été immédiatement reloué. Par ailleurs M. Akbar semble en mesure de régler ses dettes.

Local au fond de la ferme : ce local actuellement loué à M. Sébastien Carlucci pourrait être cédé à M. Cordier. Nous étudierons ultérieurement ce dossier.

- **Laverie :**

Un nouveau locataire a repris cette entreprise qui redémarre sous le nom « Laverie du Vexin ».

- **Aménagement de la Place des Tilleuls :**

M. Vincent Prieux poursuit l'aménagement de la place dans le cadre du concours de **Meilleur Ouvrier de France**. Une fontaine a été installée ainsi qu'une table, des bancs, une gloriette.

- **PLU et usine Raclot :**

Par délibération le Conseil adopte la modification du PLU relative au site de l'usine.

Un promoteur immobilier a signé une promesse de vente avec le directeur de l'usine, M. De Bruille, le permis de construire va être déposé. Notons que 14 logements sur 16 sont retenus à la vente.

Le Conseil Général va racheter la partie boisée du terrain.

- **Avenir du terrain de sport :**

Il y a de nombreuses remarques concernant les jeux des enfants, le bol, le tennis, ...

Une « **commission terrain de jeux** » va être mise en place sous la direction de M. Jean-Claude Rolland avec la participation de Mme Christelle George. Toute personne souhaitant en faire partie peut se signaler auprès de notre secrétaire de mairie, Mme Morel.

Cette commission commencera par faire l'état des lieux du terrain (foot, bicross, tennis, ...) et étudiera des solutions raisonnables afin de rendre praticable cet espace.

Par ailleurs il est demandé par Mme Christelle George de créer une « **commission des parents** » afin d'organiser et d'encadrer des animations pour les enfants.

M. le Maire se charge de faire appel aux personnes intéressées par ce projet.

- **Questions diverses :**

- ✓ **Points incendie** : La mairie a été contactée par une société pour le contrôle obligatoire des points incendie. Il y a 8 poteaux incendie.

Le tarif est de 22 €/poteau la première année avec géo localisation, puis 19 € par poteau ensuite.

- ✓ **Le Gué de la Viosne** : Ce dossier traîne, nous demanderons à M. Guillou d'activer le dossier et nous ferons de même auprès de maître Barros.

- ✓ **Tarifs de location de la Maison du Village :**

Il est proposé

Tarif	Brignancourtois	250 €
	Santeuillais	500 €
	Extérieurs	600 €

Par délibération le conseil accepte à l'unanimité ces tarifs pour 2018/2019.

La séance est levée à 22h30.